RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

Ajaccio, le 25 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Un 1er séminaire régional des Cités Éducatives pour favoriser la coopération entre acteurs

Lundi 5 octobre – Conservatoire Henri-Tomasi

9h – 17h

Hôtel de Ville – Avenue Antoine Serafini B.P.412
20304 Ajaccio Cedex - 04 95 51 53 43
www.ajaccio.corsica

Préfecture de la Corse – Palais Lantivy – Cours Napoléon
20188 Ajaccio cedex 9 – Standard : 04.95.11.12.13
www.corse-du-sud.gouv.fr

La Ville d'Ajaccio accueille le 5 octobre 2026 le **premier séminaire régional des Cités Éducatives de Corse au Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri-Tomasi.**

Cet événement, organisé en partenariat avec la préfecture de la Corse-du-Sud, l'Académie de Corse réunira près de 130 participants représentants les trois villes labellisées Cités Éducatives sur l'île : Bastia, Porto-Vecchio et Ajaccio. L'objectif de ce séminaire est de mettre en place **une coopération** entre tous les acteurs et de créer un **réseau des Cités Éducatives de Corse**.

Se rencontrer, échanger, partager les expériences et valoriser les réalisations au-delà des territoires... Ce sera donc tout l'objet de ce premier séminaire qui permettra de fédérer l'ensemble des acteurs, de créer une culture commune et de renforcer la transversalité des actions entre les différentes parties-prenantes.

Le séminaire sera animé par les **centres de ressources à la politique de la Ville-CRPV PACA et Occitanie**, tous deux mis à disposition par le réseau national des CRPV qui animeront les différentes séquences de travail de la journée. Des représentants de l'**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** et de la **Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)** seront également présents et apporteront leur expertise aux échanges.

Un dispositif national d'excellence au service de la politique éducative

L'ambition des Cités Éducatives vise à **intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle *avant, pendant, autour et après* le cadre scolaire. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel de 0 à 25 ans pour des publics issus des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.**

Elles reposent sur une large alliance des acteurs éducatifs des quartiers prioritaires de la Politique de la ville : Éducation Nationale, collectivités, services de l'État, associations et habitants.

Cette politique vient répondre à une volonté de diminuer les écarts de réussite entre les enfants des quartiers prioritaires et les autres.

La Ville d'Ajaccio a intégré ce dispositif sur la période 2021- 2023 et en a assuré le pilotage en partenariat avec l'État et l'Académie de Corse. Les financements de la politique de la ville ont permis d'une part, de soutenir de nombreux projets en direction de ces publics et, d'autre part, de renforcer les modalités de collaboration entre la Ville, l'Éducation Nationale, l'État et la CAPA. La démarche a été renouvelée pour la période 2024-2026.

La tenue de ce premier séminaire régional revêt une importance particulière pour le territoire ajaccien : elle marque une étape dans la structuration d'une coopération renforcée entre les trois Cités Éducatives de la région, au service d'une plus grande efficacité de l'action éducative auprès des enfants et des jeunes.

Le Programme

9h00 - Accueil café

9h30 - Introduction protocolaire

- Maire de la Ville d'Ajaccio
- Rectrice de l'Académie de Corse
- Préfet de Corse et de la Corse-du-Sud

10h00 - Introduction de la journée par le CRPV Cité Ressources

10h20 - Intervention de Frédéric BOURTHOUMIEU, directeur du programme éducatif à l'ANCT et Patrice DURAND, sous-directeur de la performance et des politiques éducatives territoriales (DGESCO) : actualités et enseignement des Cités Éducatives (regard rétrospectif et prospectif)

Échanges avec la salle

11h00 – 12h15 – L'alliance éducative, coopérer pour « faire Cité » - intervention Cité Ressources

Échanges avec la salle

12h15 – 13h30 – PAUSE DEJEUNER

13h30 – 15h00 – La coopération en actes au sein des Cités Éducatives de Corse

Table ronde - Quelles coopérations éducatives et institutionnelles ? Quelle gouvernance et quelle méthode pour faire vivre la Cité Éducative ?

Témoignage des trois cités éducatives :

- Représentants de la Cité Éducative d'Ajaccio
- Représentants de la Cité Éducative de Bastia
- Représentants de la Cité Éducative de Porto Vecchio

Retours d'expériences : Cité Ressources et Villes et Territoires / ANCT-DGESCO

Échanges avec la salle

15h00 – 15h15 – PAUSE

15h15 – 16h15 – Les perspectives pour un réseau d'échange entre les Cités Éducatives de Corse Intervention Cité Ressources et Villes et Territoires.

Echanges avec la salle et priorisation des prochaines étapes

16h15 – 17h00 – Regards des grands témoins de la journée avec une clôture de l'ANCT, de la DGESCO.

Focus sur la Cité Éducative d'Ajaccio

Déployée sur la période 2024-2026 et incluse dans le projet éducatif local « Zitelli d'Aiacciu », la Cité Éducative ajaccienne s'étend sur un périmètre de *Saint-Jean à Bodiccione et inclut le nouveau quartier Nord-Rocade, sans oublier celui des Cannes-Salines.*

*Elle cible **4 500** élèves, soit 213 enfants âgés de 0 à 3 ans, 2292 enfants âgés de 3 à 11 ans, plus de 2 000 collégiens et une population de jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans.*

Elle s'appuie sur trois ambitions : conforter le rôle de l'École, promouvoir la continuité éducative autour d'elle, ouvrir le champ des possibles et promouvoir l'excellence pour les enfants et les jeunes, notamment par des opportunités d'ouverture et de mobilité.

Le dispositif couvre l'ensemble des établissements en éducation prioritaire du territoire à savoir : **3 collèges** (Arthur Giovoni, Laetitia Bonaparte, Stiletto), **16 écoles maternelles et élémentaires** et **6 crèches**, ainsi que le **Relais Petite Enfance.**

Six parcours structurent l'action éducative locale — **Avenir, Éducation Artistique et Culturelle (EAC), Lecture, Citoyen, Sport, Santé** — déclinés en **69 projets financés pour l'année scolaire 2026-2027**.

Pour aller plus loin…

L'ANCT, Agence nationale pour la cohésion des territoires

La politique de la ville est une politique publique visant à réduire les inégalités de développement au sein des territoires urbains. Elle s'attache à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus en difficulté en améliorant les conditions de vie de leurs habitants. Ces quartiers sont souvent marqués par un taux de chômage élevé, un décrochage scolaire important, et un accès limité aux services et aux soins.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires joue un rôle central dans la mise en œuvre de la politique de la ville. Elle accompagne les collectivités territoriales et les acteurs locaux dans la définition et le pilotage des actions à mener. Parmi ses interventions :

- L'actualisation de la géographie prioritaire en s'appuyant sur des données socio-économiques actualisées (critères de revenu, densité de population, etc.).
- Le soutien à l'élaboration et au renouvellement des contrats de ville.
- Le déploiement de programmes territorialisés tels qu'Entrepreneuriat Quartiers 2030 ou les Cités éducatives et la mobilisation de moyens budgétaires de l'État (programme 147) pour soutenir des actions de proximité.
- L'appui à la mobilisation et à la coordination des politiques sociales et urbaines et urbaines pour assurer une meilleure prise en charge des habitants résidant en QPV.
- L'appui aux démarches visant à garantir la participation des habitants.

RNCRPV, réseau national des centres de ressources politique de la ville

L'association du Réseau national des Centres de Ressources Politique de la Ville a été officiellement créée le 18 octobre 2023, elle rassemble 19 CRPV.

L'association a pour objet de représenter et porter collectivement la voix des centres de ressources, de conduire des projets collectifs et d'animer la communauté des professionnels. Ses missions sont de :

- Porter et défendre les enjeux des quartiers politique de la ville et de leurs habitants auprès des institutions, des partenaires et des acteurs concernés pour faire évoluer les politiques publiques et renforcer les capacités d'agir des territoires ;
- Structurer et animer la communauté des centres de ressources pour stimuler le partage d'expériences et leur montée en compétences ;
- Agir au bénéfice des membres de son réseau et défendre leurs intérêts communs, en particulier leur mission d'animation et de dialogue aux échelles nationale et locale.

CONTACT PRESSE
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
VILLE D'AJACCIO

Sébastien PISANI - Directeur de la Communication
Téléphone : **06 21 35 97 08**
email : **s.pisani@ville-ajaccio.fr**

Stéphanie FABY - Attachée de presse
Téléphone : **06 69 15 75 17**
email : **s.faby@ville-ajaccio.fr**

CONTACT PRESSE
Service communication
Préfecture de la Corse-du-Sud

Téléphone : **06 84 41 26 37**
e-mail : **pref-communication@corse-du-sud.gouv.fr**